



TRANSFORMATION

DÉMÉNAGEMENTS TRANSRHIN

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros  
Siège social : 13 rue Poincaré 68100 MULHOUSE  
513 974 535 RCS MULHOUSE

Transformation

Suite aux décisions unanimes du 19/07/2024, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 19/07/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
Son objet, sa dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.  
Transmission des actions : les cessions d'actions entre associés sont libres.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Claude STREIFF.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :  
Président : Monsieur Claude STREIFF demeurant 17 rue de Rixheim - 68400 RIEDISHEIM  
Pour avis, la Gérance

PARADOX

Société à Responsabilité Limitée  
Au Capital de 12 000 euros  
23A rue des Etangs  
68440 STEINBRUNN LE BAS  
832 414 296 RCS MULHOUSE

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 20/02/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société sera désormais : **STUDIO PLO**. Son objet sera désormais : l'activité de création artistique, dont sculpture, installation sculpturale et scénographie et le design industriel, d'éléments architecturaux, d'objets et des matériaux notamment des matériaux textiles. Son siège est transféré au 10 rue du Réservoir 67100 MULHOUSE. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 12 000 Euros, divisé en 1 200 actions. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Jérémie PLOCINIAC. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par :  
Président : Jérémie PLOCINIAC, demeurant 10 rue du Réservoir 68100 MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

APPEL À CANDIDATURES

SAFER GRAND EST

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/09/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orphelins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse candidat68@saferrgrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la SAFER Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

SOPPE-LE-BAS COMPRENANT DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION, D'HABITATION, GÎTES ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION					
22 0072 J	SCHWEYBRUNN	19 a 10 ca	A	Prés	
22 0072 K	SCHWEYBRUNN	13 a 50 ca	A	Prés	
22 0240 J 0073	0030 RUE DE BRETTEIN	1 ha 00 a 00 ca	A	Sols	
22 0240 K 0073	0030 RUE DE BRETTEIN	4 a 24 ca	A	Eaux	
22 0240 L 0073	0030 RUE DE BRETTEIN	1 ha 19 a 37 ca	A	Prés	
22 0241	DE BRETTEIN	2ha25a00 ca	A	Prés	
à détacher de 2ha36a09 ca					
COLMAR					
IZ 0072	HENKEISEN	3 ha 53 a 75 ca	A	Terres	
KP0068	STUTAU	48 a 80 ca	A	Terres	
KP0165 0067	STUTAU	54 a 00 ca	A	Terres	
KP0167 0067	STUTAU	2 ha 78 a 70 ca	A	Terres	
UFFHOLTZ					
29 0141	0100 SCHAFAWDEL	3 a 22 ca	A	Landes Terres AOC	

ASSOCIATIONS

Association Radio Nazareth  
Siège : 8 rue des Bergers  
68510 Koetzingue

Dissolution

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 Juillet 2024, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus. Hubert Heslouin, domicilié 8 rue des Bergers 68510 KOETZINGUE, a été nommé liquidateur. Les éventuels créanciers sont invités à notifier leurs prétentions auprès du liquidateur désigné.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

Registre des associations

Il a été inscrit le 06/08/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE  
N° AMALIA : A2024MUL000133  
L'association : **La Maison Rose de Luttenbach**  
Ayant son siège : La cité de l'habitat local 43 route de Thann 68460 LUTTERBACH  
L'association a pour objet : Participer à la prise en charge des soins supports des femmes touchées par un cancer féminin pour améliorer leur qualité de vie pendant leur parcours de soins.  
La direction se compose de :  
Présidente : Mme STOEFERLE Katia  
Trésorière : Mme WESPY Marie  
Secrétaire : M. MIGNAUD Jean-François

www.PHR.fr/  
annonces-legales

DIVERS

Sandrine GLATZ  
Notaire  
20 Avenue Méquillet  
68340 RIQUEWIHR  
Tél : 03 89 47 92 37

Par testament olographe du 3 septembre 2017, déposé au rang des minutes de Me Sandrine GLATZ, notaire à RIQUEWIHR (68340), 20 Avenue Méquillet, suivant procès-verbal d'ouverture et de description du 5 août 2024 dont une copie authentique et une copie figurée du testament ont été déposées au Tribunal judiciaire de COLMAR, Madame Ginette RISCH née FISCHER, en son vivant domiciliée à SAINTE CROIX EN PLAINE (68127), 5 rue du Maréchal Foch, née à COLMAR, le 21 mai 1945, décédée à COLMAR, le 12 décembre 2023, a institué pour son légataire universel : Monsieur Laurent THERY, demeurant à FONTENAY SOUS BOIS (94120), 16bis rue de Neuilly. Les oppositions devront être effectuées entre les mains du notaire soussigné chargé du règlement de la succession, dans un délai d'un mois à compter du dépôt du procès-verbal au Tribunal. En cas d'opposition, le légataire universel devra requérir l'envoi en possession judiciaire. Pour insertion,  
Sandrine GLATZ, notaire.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER  
Notaire  
76 Rue du 3ème Zouave  
BP 76  
68132 ALTKIRCH CEDEX  
Tél. : 03.89.40.97.11

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, le 6 août 2024,  
Monsieur Denis Pierre MURER, retraité, et Madame Patricia SUTTER, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à HAGENBACH (68210), 17 rue de Delle. Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe KOENIG, alors notaire à ALTKIRCH (68130) le 12 juin 1996, préalable à leur union célébrée à la mairie de RIEDISHEIM (68400), le 1er juillet 1996 ; ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts avec attribution de totalité des biens en pleine propriété au survivant.  
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à ALTKIRCH.  
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

POUR AVIS  
Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER  
Notaire

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à 68400RIEDISHEIM, le 26 juin 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle des biens meubles et immeubles entre :  
Monsieur Maurice Eugène Louis BANNWARTH, retraité, et Madame Petra Anna KELLER, retraitée, demeurant ensemble à RIXHEIM (68170) 2 ruelle de la Gare.  
Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 22 septembre 1948.  
Madame est née à HEITERSHEIM (ALLEMAGNE) le 12 mai 1956.  
Mariés à la mairie de RIXHEIM (68170) le 2 avril 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
C. SCHMITT-SAURET  
Notaire.

ME HARDER BENEDICTE  
Notaire  
176 rue de la République  
68120 PFASSTATT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code Civil  
Article 1378-1  
du Code de Procédure Civile  
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 décembre 2022,  
Madame Mariette Marguerite PETER, en son vivant retraitée, demeurant à MULHOUSE (68200) 25 rue de l'Arc EHPAD La Maison de l'Arc.  
Née à MULHOUSE (68100), le 6 mai 1946.  
Veuve de Monsieur Jean-Paul Joseph BRAND et non remariée.  
Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.  
Décédée à MULHOUSE (68100) (FRANCE), le 28 juin 2024.  
A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bénédicte HARDER, Notaire à PFASSTATT (68120), 176, rue de la République, le 8 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.  
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de l'office notarial chargé du règlement de la succession : OFFICE NOTARIAL DE HEGENHEIM (68220), 1A rue de Bâle, référence CRPCEN : 68033, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Me Daniel LITZENBURGER  
Notaire  
Notaire  
8 rue de la Fosse aux Loups  
68500 GUEBWILLER

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe en date du 26 novembre 2010, Monsieur Christophe Jacques ZIMMERMANN, né à CERNAY, le 14 août 1963, demeurant à THANN (68800), 7 rue Gerthoffer, célibataire, décédée à THANN, le 28 mars 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel LITZENBURGER, suivant procès-verbal en date du 8 août 2024, dont une copie authentique a été recue par le Tribunal de Proximité de THANN.  
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Daniel LITZENBURGER, notaire à GUEBWILLER, 8 rue de la Fosse aux Loups, notaire chargé du règlement de la succession.

FONDS DE COMMERCE

SAS "PIERRE AMBLARD ET LINDA SAUGET"  
Notaires MONTBELIARD (25203)  
22, rue de la Souaberie

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Pierre AMBLARD, Notaire à MONTBELIARD le 2 août 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONTBELIARD le 6 août 2024, dossier 2024 00008371 référence 2504P03 2024N00253,  
Monsieur Jean-Michel Lucien Roger HAUSSE, et Madame Sonja Marie Joséphine HARTMANN, demeurant ensemble à CARSPACH (68130) 16 rue du 22 Novembre  
Ont cédé à  
La Société dénommée SNC LAWRYK, société en nom collectif au capital de 10000,00 euros dont le siège est à DANNEMARIE (68210) 4 rue de Bâle, identifiée au SIREN sous le numéro 930099304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.  
Un fonds de commerce de bazar articles de fumeurs auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac sis à DANNEMARIE (68210) 4 rue de Bâle, pour l'exploitation duquel Madame Sonja HARTMANN est immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 401738737  
Entrée en jouissance : 1er août 2024  
Moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 80 000,00 euros et au matériel à concurrence de 10 000,00 euros  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, 15, rue de Bâle 68210 DANNEMARIE en l'étude de Maître Arnaud OBRINGER Notaire où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion  
Le notaire.

Dernier délai de réception des Annonces Légales  
Mardi 16 h  
Merci

Vous êtes abonné(e) au PHR ?

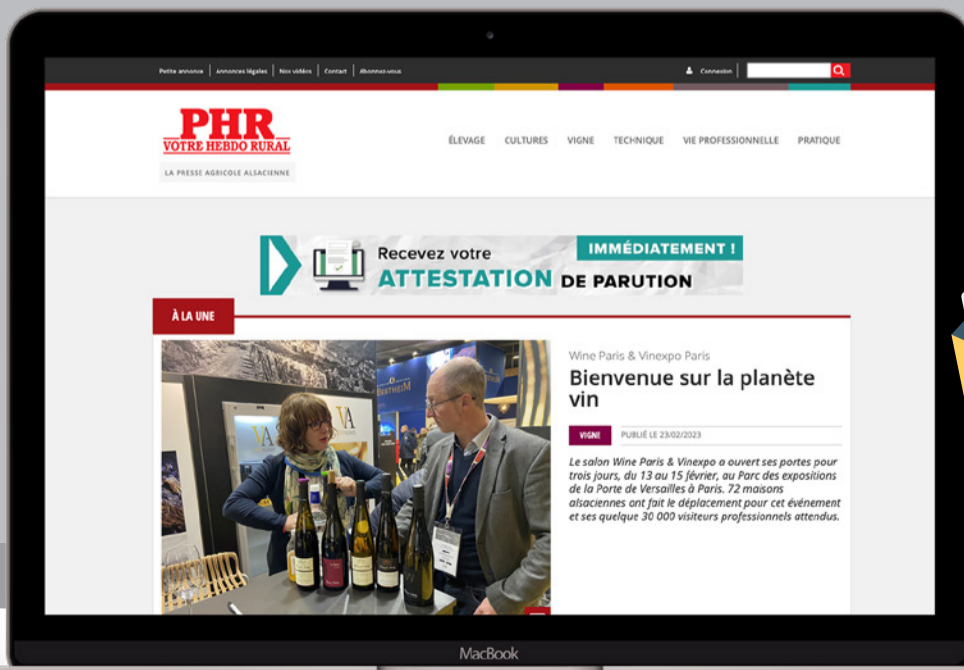
Vous avez accès à notre site

www.phr.fr

pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...

Les 5 étapes pour se connecter :

- 1 Retrouvez vos identifiants sur l'emballage de votre journal.  
Numéro d'abonné (4 caractères) : XXXX  
Nom : DUMONT GEORGES
- 2 Sur notre site www.phr.fr Cliquez sur «Connexion», puis sur «Pas encore de compte?».
- 3 Renseignez les champs demandés et cliquez sur «identifiez-vous».
- 4 Vous recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les spams).
- 5 Vous pouvez modifier votre mot de passe pour vous connecter plus facilement.



Numéro d'abonné \*  
XXXX

Nom (Entreprise) \*  
DUMONT Georges

A quelle adresse email doit-on vous envoyer Cette adresse sera utilisée pour vous communiquer \*  
d.g@example.com

Identifiez-vous

